

Tunis, le 22 Mai 2017

## **Note d'information**

### **Objet :Capitalisation des crédits en classes de licences**

Les étudiants des classes de licences ayant des crédits non capitalisés au titre de leurs 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> Années, sont autorisés à capitaliser leurs crédits lors de la session de contrôle qui se déroulera à partir du 8 Juin 2017 conformément aux plannings des épreuves qui les concernent. Ces plannings seront affichés ultérieurement.

A cet effet, ils sont appelés à présenter une demande selon le formulaire ci-rattaché qu'ils peuvent retirer du service des examens **au plus tard le 2 Juin 2017.**

**P/L'administration**